



MINISTÈRE  
DE LA SANTE,  
*en charge de la prévention*

DIRECTION DE LA SANTÉ  
CENTRE DES MALADIES  
INFECTIEUSES ET TROPICALES

.....  
*La Directrice*

*Affaire suivie par :*  
*CMIT et Secrétariat de*  
*la Direction de la santé*

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° **1 5 9 4 6** / MSP / DSP / CMIT

Papeete, le **0 9 NOV. 2022**

à

**Destinataires in fine**

**Objet** : Invitation à une soirée d'enseignement post universitaire (EPU) concernant la lèpre qui aura lieu le **vendredi 2 décembre 2022 à 17h00**, à l'amphithéâtre du lycée hôtelier de Punaauia.

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de convier l'ensemble des professionnels relevant de vos ordres respectifs à une soirée d'enseignement post universitaire (EPU) concernant la lèpre qui aura lieu le **vendredi 2 décembre 2022 à 17h00**, à l'amphithéâtre du lycée hôtelier de Punaauia, organisée en partenariat avec l'Ordre de Malte France.

La lèpre est une endémie oubliée qui existe toujours en Polynésie française. Bien que sa prévalence soit inférieure au seuil d'élimination en tant que problème de santé publique définie par l'Organisation mondiale de la santé (1 cas / 10 000 habitants) depuis plus de 25 ans, la circulation de cette bactérie est toujours active à bas bruit.

Le faible nombre de cas détectés par an ne permet pas à la majorité des professionnels de santé de connaître cette pathologie ou de la suspecter en cas de présence de signes évocateurs. Ce qui explique que certains patients ne sont diagnostiqués qu'au stade trop tardif de cette maladie avec des séquelles neurologiques irréversibles.

L'objectif de cet EPU est de remettre à jour la connaissance des soignants sur cette endémie cachée, sur ses manifestations cliniques, les moyens de diagnostic et le traitement.

La Direction de la santé souhaiterait sensibiliser l'ensemble des professionnels de santé par le biais de cet EPU. Le dépistage et la prise en charge des patients doivent se poursuivre afin de mieux lutter contre cette maladie ancestrale.

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser cette invitation par le canal de vos ordres respectifs et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Copies :

MSP 1  
DSP 1

Pour le Ministre et par délégation



Merehau MERVIN

**Destinataires in fine :**

- Monsieur le Président du Conseil de l'ordre des médecins de la Polynésie française ;
- Madame la Présidente du Conseil de l'ordre des infirmiers de la Polynésie française ;
- Monsieur le Président du Syndicat des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs de la Polynésie française.